

**Pacte National  
pour les Investissements Stratégiques**

—  
Septembre 2018

## Pacte national pour les investissements stratégiques

-----

Chacun a pu s'en rendre compte cet été.

Les Diables Rouges et nos athlètes de haut niveau ont fait la fierté de tout un pays. La Belgique s'est hissée dans le top mondial sur le plan sportif. Nous avons toutes les raisons d'être fiers. L'alliance entre des individualités talentueuses et des forces expérimentées a généré de splendides exploits.

Si le moteur de création d'emplois a tourné à plein régime ces dernières années, sur le plan socio-économique, la Belgique peut encore faire bien mieux. Nous ne devons pas rougir de nos prestations. En même temps, nous n'occupons pas non plus les premières places. Qu'il s'agisse de l'innovation, de l'énergie, de la qualité de nos routes ou de l'efficacité des pouvoirs publics, nombreux sont nos voisins qui obtiennent de meilleurs résultats que nous.

Nous avons tous les atouts en main pour améliorer nos performances. Nous sommes au cœur de l'Europe, parmi les pays les plus riches du monde. Nous disposons d'une population hautement qualifiée, multilingue et diversifiée. Notre enseignement est de haute qualité et la population active est très productive. Et pourtant, nous ne parvenons pas à en tirer davantage profit. C'est ainsi que nous renonçons tout simplement à une bonne dose de prospérité. Cette prospérité dont nous avons besoin.

Pensons, par exemple, au trafic et aux embouteillages qui ne cessent de s'intensifier. Pensons aux pouvoirs publics qui manquent parfois d'efficacité. Pensons aux compétences numériques de la population qui doivent être améliorées. Pensons au besoin en énergie durable. Pensons à l'isolation et à la rénovation des bâtiments publics. Pensons à une infrastructure de meilleure qualité et plus moderne. Tous ces défis, nous pourrions les relever. Et c'est ainsi que nous serions en mesure de stimuler structurellement notre prospérité.

Si nous ne faisons rien aujourd'hui, nous passerons à côté de dizaines de milliards d'euros de prospérité d'ici 2030. Si, aujourd'hui, ce constat est malheureux ; demain, il s'agira d'un problème grave. Nous avons besoin de toute urgence de cette croissance et de cette prospérité supplémentaires. La Belgique doit en effet faire face à un important vieillissement de la population. Cela signifie que de moins en moins de travailleurs contribueront à la prospérité tandis que nous aurons besoin de plus en plus d'argent pour payer la hausse du coût des pensions et des soins de santé.

Nous devons donc nous assurer d'accélérer la croissance et de créer plus de prospérité. Si nous maintenons le cap de la prospérité, nous augmenterons les moyens disponibles pour faire face à ces coûts. Forts d'une plus grande prospérité, nous pourrions également continuer à investir dans l'enseignement, la recherche, le développement, la mobilité et les technologies de demain. Et c'est ainsi que nous préserverons aussi la croissance et la prospérité pour les générations futures et que nous ferons de la Belgique un leader en Europe dans tous les domaines.

## La Belgique possède de nombreux atouts... mais elle est vulnérable.

-----

Nous sommes en plein cœur de l'Europe, nos citoyens sont hautement qualifiés et chaque travailleur apporte une importante valeur ajoutée. En outre, la Belgique peut se targuer d'entreprises et d'établissements de recherche performants et florissants. Ajoutons que nous sommes des précurseurs dans le domaine numérique. Tous ces éléments font de la Belgique une économie dynamique et tournée vers l'avenir.

De nombreuses incertitudes planent au niveau international, citons le Brexit, la tendance croissante au protectionnisme et les troubles au Moyen-Orient. Ces éléments influent sur notre prospérité. Nous faisons également face à d'importants défis économiques nationaux. Ils constituent une menace majeure pour le modèle socio-économique que nous connaissons depuis des décennies. Le vieillissement de la population entraîne par exemple une augmentation constante des dépenses sociales. De plus, la dette publique continue d'avoisiner les 100 % du PIB. Parallèlement à cela, il est urgent de rendre l'économie plus durable et moins dépendante des combustibles fossiles. Ces défis exigeront d'intenses efforts de la part des citoyens, des entreprises et des autorités. Mais nous pouvons tous les relever. À la condition cependant de compter suffisamment de travailleurs et de contribuer ainsi au système. Malgré les récentes modernisations, de nombreux défis demeurent aussi sur le marché du travail. La productivité stagne et nous n'attirons pas assez de talents étrangers. Les compétences recherchées par les entreprises ne sont pas légion auprès des demandeurs d'emploi. Sans parler que notre pays ne compte pas assez de grandes entreprises capables d'augmenter la productivité.

## C'est pourquoi il est urgent d'investir.

-----

Tous ces défis, nous devons les prendre à bras le corps. Et pour cela, il nous faut investir dans l'infrastructure, la formation et l'innovation. De cette façon, nous permettrons à l'économie de résister à l'épreuve du temps et nous créerons plus de prospérité. Même à court terme, tous ces investissements se traduiront par plus de croissance et de prospérité. À plus long terme, l'effet sera démultiplié. L'innovation sera davantage répandue, les investissements seront intensifiés, les entrepreneurs seront plus nombreux et la productivité partira à la hausse.

Les entreprises belges font de leur mieux et bien plus : elles investissent plus que leurs collègues de la plupart des pays européens. Toutefois, les différentes autorités belges marquent souvent le pas. Notre infrastructure doit se moderniser davantage, comme en atteste les différences souvent marquées avec bon nombre d'autres pays. L'investissement public en Belgique ne représente que 2,2 % du PIB. C'est beaucoup moins que les exemples que nous donnent les pays scandinaves. Ils investissent jusqu'à 4 % de leur PIB. En augmentant leur niveau d'investissement, les pouvoirs publics et les entreprises consolideront encore l'économie.

## Le Pacte national pour les investissements stratégiques.

-----

La Belgique doit investir d'urgence pour pouvoir embrasser l'avenir et préserver sa prospérité. Ces objectifs font entre-temps l'unanimité. Pour relever ces défis, le Premier ministre Charles Michel a annoncé en mars 2017 un Pacte pour les investissements stratégiques. Ce pacte entend créer plus de croissance et d'emplois. Deux éléments essentiels pour protéger et consolider le modèle social belge. Le Pacte vise donc à accroître les investissements dans des secteurs importants de notre économie. Tant les entreprises que les pouvoirs publics y joueront un rôle important.

-----

## Tous les principaux acteurs ont coopéré.

-----

Un Comité stratégique a été mis sur pied pour conseiller le gouvernement. Le Comité se compose de six membres qui ont collecté les avis d'experts représentant les autorités, l'enseignement, le monde des affaires et la société civile. C'est précisément parce que les experts les plus importants ont été consultés que le Comité stratégique a pu rendre des recommandations très concrètes. Dans la première partie du Pacte, le Comité formule des propositions d'investissement dans six domaines. Dans la deuxième, il propose des mesures destinées à améliorer encore le climat d'investissement. Nous avons besoin de ces deux pans pour intensifier la croissance économique entre aujourd'hui et l'an 2030. Une croissance qui se veut à la fois durable et inclusive.

## Environ 150 milliards d'euros d'investissements ont été identifiés - provenant en partie du secteur privé et en partie des pouvoirs publics - lesquels renforceront l'économie de manière structurelle.

-----

Le Pacte a identifié 144 à 155 milliards d'euros d'investissements importants. De ce montant, environ 45 % est pour le compte des autorités. Il s'agit d'investissements qui assureront une croissance économique durable et une productivité accrue. Dans ce climat, la hausse des coûts sociaux sera maîtrisée et les entreprises pourront continuer à croître.

Les investissements auront un impact majeur sur l'économie. Les investissements dans la transition numérique augmenteront la productivité et la croissance économique. Grâce à cette injection, l'économie connaîtra une croissance annuelle de 1,5 à 2 % jusqu'en 2030. Sans ces investissements, l'on accuserait une perte de prospérité d'environ 50 milliards d'euros d'ici 2030. Il est particulièrement important d'investir dans la transition numérique et la formation. Ces investissements permettront aux travailleurs d'accepter plus facilement de nouveaux emplois. De nouveaux emplois qui exigent souvent des compétences numériques différentes. Le développement de vastes écosystèmes et de centres d'excellence ciblés créera aussi plus de croissance et plus d'emplois. C'est ainsi que nous serons également en mesure d'attirer encore plus de capitaux et de talents. Ici encore, en améliorant la fluidité du trafic, l'on augmentera l'activité économique et les coûts liés aux longs embouteillages seront drastiquement réduits. Enfin, l'on s'attend à ce que les investissements proposés génèrent d'importantes économies. Des autorités effectivement numériques sont des autorités qui coûtent moins cher mais qui, dans le même temps, remplissent plus efficacement leurs missions. L'amélioration de la gestion des bâtiments et des soins de santé peut générer des milliards chaque année. Cet argent aussi pourra être réinvesti.



## Nous devons investir dans 6 domaines majeurs...

-----

**Les recommandations d'investissement peuvent être réparties en 6 domaines. Chacun de ces 6 domaines offre de grandes possibilités en termes de gains de productivité, a des effets positifs sur d'autres secteurs et un impact positif majeur sur la croissance économique :**

### 01

Nous devons mettre en marche la transition numérique de la Belgique. Telle est la voie à suivre pour construire une société prospère et faire de la Belgique un leader numérique en Europe. Pour ce faire, il est urgent de mettre en branle un certain nombre d'actions. Assurer la formation et la reconversion des travailleurs et des étudiants dans les compétences numériques. Développer les écosystèmes numériques des entreprises et des établissements de recherche. Investir dans une infrastructure numérique à l'épreuve du temps, dans des autorités en ligne et dans la confiance dans les systèmes numériques. Nous prévoyons un total d'investissements allant **de 28 à 32 milliards d'euros**. Si nous les réalisons effectivement, nous pourrions récolter près de 45 milliards d'euros en bonus de prospérité. Nous parviendrons en outre à créer quelque 40 000 emplois supplémentaires.

### 02

Si nous voulons être un précurseur du numérique, nous avons besoin de la **cybersécurité**. Cela signifie une infrastructure sûre, des normes univoques et des réglementations claires. De cette façon, les entreprises, les citoyens et les autorités peuvent utiliser l'infrastructure numérique en toute sécurité. Cela alimente la confiance dans la technologie et protège notre pays contre les cyberattaques. Parmi les initiatives concrètes, citons la mise en place du portail ISAC permettant un partage rapide et efficace des connaissances. Notre volonté est aussi que les services de police, les services militaires et les services de sécurité soient mieux préparés aux incidents. Ils doivent être en mesure de réagir plus vite et plus efficacement en cas de

cyberincidents. Nous devons en outre accorder une attention plus soutenue aux matières cyber dans l'enseignement secondaire tout comme il s'agit d'intensifier la recherche dans les matières cyber et la cybersécurité. Concernant le domaine de la cybersécurité, nous chiffrons les investissements à **15 milliards d'euros**.

### 03

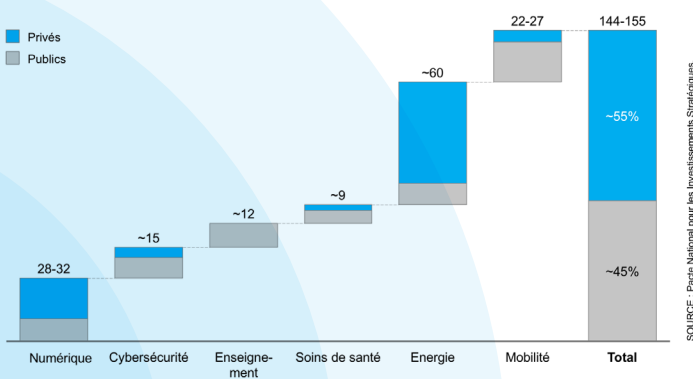
L'**enseignement belge** est indispensable pour préparer la transition numérique. L'enseignement devrait permettre aux jeunes d'acquérir des compétences numériques et la recherche universitaire devrait contribuer davantage au renouveau de notre économie. C'est dans cette optique que nous proposons d'étendre la formation en alternance et de rendre l'enseignement obligatoire pour les enfants entre 3 et 6 ans. Il nous faut aussi allouer plus de moyens à l'enseignement des adultes et au recyclage. Il est urgent d'étendre les infrastructures scolaires et les moyens numériques. Nous estimons le montant des investissements dans l'enseignement à **12 milliards d'euros**.

### 04

**Investir dans les soins de santé.** Les technologies e-health nous permettent de numériser notre système de santé. De plus, nous devons continuer d'investir dans la recherche et le développement au sein de nos établissements de recherche biopharmaceutique. Nous pensons notamment à cet égard à la création d'une Digital Health Data Authority. Nous pourrions ainsi ouvrir davantage l'accès aux données disponibles, mieux les exploiter et les partager. Seule l'utilisation des nouvelles technologies permettra aux acteurs des soins de santé de mieux gérer les coûts liés au vieillissement de la population, qui atteindrait son pic vers 2050. L'innovation a aussi besoin de toute urgence d'un budget plus important et nous devons veiller à ce que l'innovation soit plus aisément appliquée dans le secteur des soins. Nous prévoyons un montant total d'investissement pour ces matières de **7,5 à 9,5 milliards d'euros**.

Le montant total de tous les investissements identifiés dans les différents domaines s'élève de 144 à 155 milliards d'euros

Montant estimé des investissements identifiés par domaine  
Milliards EUR entre 2019-2030



05

Nous devons assurer la transition vers un système d'énergie plus durable. C'est pourquoi nous devons démultiplier les investissements dans des **projets énergétiques** afin de rendre ce changement possible. Il s'agit de tout ce qui a trait à l'énergie. Avec un accent particulier sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la poursuite du développement des réseaux électriques et le verdissement du trafic. Concernant ce dernier point, nous devons, entre autres, développer des stations de charge pour le GNC et l'électricité. Nous devons également augmenter la capacité de stockage, développer des réseaux intelligents et accroître la production d'énergie renouvelable. Dans le même temps, nous voulons que les entreprises belges approfondissent leurs connaissances en matière de démantèlement des centrales nucléaires. Nous prévoyons environ **60 milliards d'euros** pour tous ces investissements.

06

Il est urgent de s'attaquer efficacement à la **mobilité** en Belgique. L'amélioration de la fluidité du trafic permettra d'économiser beaucoup d'argent, sera profitable à l'environnement et générera aussi beaucoup de prospérité supplémentaire. Dans le même temps, nous devons maintenir la qualité des infrastructures (ponts et tunnels, par exemple) et investir davantage dans les infrastructures (finalisation du RER, parkings P+R, 600 km de voies rapides pour les cyclistes, etc.) tout en déployant des systèmes de transport intelligents et des réseaux multimodaux. Il est également essentiel que la demande de transport soit atténuée et modulée en termes de temps et d'espace (entre autres par le biais d'une tarification intelligente des services de mobilité, de l'établissement de bureaux satellites et d'espaces de coworking). Enfin, un Observatoire national de la Mobilité, sur le modèle du Conseil supérieur de l'Emploi, devrait être mis en place pour collecter les données nécessaires et identifier les points névralgiques en matière de mobilité. De cette façon seulement, nous pourrions offrir des solutions de mobilité simples et implémenter *Transport as a Service* en Belgique. Pour remplir cet agenda ambitieux et couvrir tous ces investissements, nous prévoyons un montant allant **de 22 à 27 milliards d'euros**.



## Nous devons investir beaucoup plus, beaucoup mieux et beaucoup plus rapidement...

-----

Si l'argent et les idées sont là, les grands projets d'investissement échouent souvent. C'est pourquoi le Comité stratégique recommande d'améliorer d'urgence un certain nombre de facteurs ambiants généraux. De nos jours, la voie de l'investissement est souvent jonchée d'obstacles.

### 01

Nous devons être en mesure d'investir plus facilement et plus rapidement. Le Comité recommande dès lors **des ajustements du système des autorisations et du cadre réglementaire**. Il est particulièrement important d'accompagner activement les investisseurs pour qu'ils suivent les procédures. Il s'agit aussi d'adapter certains facteurs de blocage sur le plan de la réglementation. Ainsi, les règles diffèrent souvent d'une région à l'autre ou les délais de traitement sont trop longs. Les investissements accusent alors régulièrement des retards importants, voire ne se concrétisent pas du tout. Afin d'encourager les investissements, **la sécurité juridique** conserve elle aussi toute son importance. Elle garantit aux investisseurs des règles, subventions ou frais transparents et stables sur une plus longue période.

### 02

En Belgique, le capital disponible est important. Il s'agit de le **mobiliser**. Les autorités jouent ici un rôle important. Elles peuvent se lancer à la recherche d'investisseurs pour des projets rentables. Pour les grands investissements, les autorités devraient disposer d'un point de contact unique assurant l'organisation des grands projets et leur financement. Ainsi, l'on pourrait faire l'inventaire du patrimoine public existant. Les fonds et budgets européens existants peuvent aussi être utilisés à meilleur escient.

### 03

Nous devons faire davantage appel aux **structures de partenariat public-privé (PPP)**. Selon cette formule, un partenaire privé consent des investissements pour le compte des autorités (par exemple, une autoroute) qui lui versent un loyer pour la construction et l'entretien pendant plusieurs décennies. Les conditions indispensables sont la volonté politique ainsi qu'un marché concurrentiel pour les structures PPP. Les investisseurs doivent également avoir accès à l'expertise adéquate et aux meilleures pratiques.

### 04

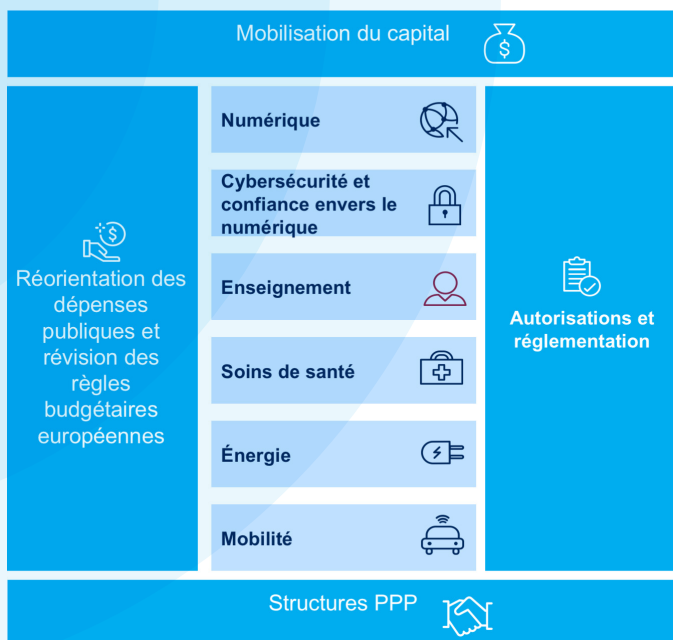
**Une réaffectation des dépenses publiques et une révision des règles européennes afin de pouvoir investir davantage**. Bien que les investissements publics génèrent des recettes sur une plus longue période, ils sont traités comme des dépenses uniques en termes budgétaires. Ce système empêche dès lors la Belgique d'investir aujourd'hui autant qu'elle le voudrait. Nous devrions aborder ce thème lors de négociations avec l'Europe. Les autorités belges devraient à leur tour investir davantage et consommer moins.



## Le Pacte est réalisable...

Le Comité stratégique est convaincu que tous les investissements proposés sont réalisables. En effet, ils seront rapidement rentabilisés. Une grande partie des investissements privés sont déjà coulés dans les plans de nombreuses entreprises. Il s'agit d'investissements dans les télécommunications ou le réseau d'électricité. Les investissements publics sont également réalisables, en partie en redistribuant les budgets existants. L'autre partie peut être trouvée au moyen de différents instruments. En voici quelques

exemples : une meilleure utilisation des actifs publics existants, la création d'un fonds d'investissement important, la mise en place de structures PPP ou l'augmentation du budget annuel d'investissement des autorités. Ces investissements publics seront eux aussi rentabilisés rapidement. D'une part, parce que les autorités économiseront, par exemple, sur les coûts de l'énergie ou encore les frais de fonctionnement. D'autre part, parce que l'économie connaîtra une croissance plus rapide, ce qui accroîtra les recettes publiques.



## Comment s'y prendre...

-----

**Comment savoir si ce pacte porte ses fruits ? Selon le Comité stratégique, ce sera le cas si le Pacte est soutenu par de larges pans de la société. Parmi les exemples du passé, citons la troisième révolution industrielle en Flandre et, plus récemment, Biowin en Wallonie. Outre cette assise auprès de la société, le soutien des investisseurs privés sera primordial. S'il est soutenu à la fois par la société et les investisseurs, le Pacte pourra accompagner plusieurs législatures. Si nous voulons atteindre cet objectif, il est important de nous assurer de l'engagement et de la coordination entre les principaux acteurs de la société civile. C'est pourquoi le Comité stratégique propose un certain nombre d'actions concrètes immédiates. Elles peuvent être rapidement initiées en collaboration avec le gouvernement :**

### 01

Le Pacte requiert la coopération et la collaboration de toute une série d'acteurs différents, ce qui n'est pas tâche aisée. C'est pourquoi le Comité en appelle à une coopération active entre les différents pouvoirs, compétences et investisseurs de notre pays. Il est capital de réunir au plus vite l'ensemble des parties prenantes autour de la table. Ce n'est que de cette manière que tous les projets pourront être rapidement concrétisés.

### 02

Nous avons besoin du soutien de franges importantes de la société. À cet effet, il nous faut un vaste mouvement social d'acteurs derrière le Pacte. En outre, le lancement du Pacte pour les investissements ne peut passer inaperçu. Le Comité propose dès lors un *roadshow* auprès des citoyens et des organisations intéressées dans toute la société. Pour que le Pacte soit couronné de succès, il faudra impliquer de nombreuses personnes et leur offrir la possibilité d'y collaborer. Chacun doit donc avoir la

possibilité de participer. Cela pourra se faire en ligne, via les *town halls* ainsi qu'à travers des interactions personnelles. C'est ainsi que le Pacte continuera à être alimenté.

### 03

Le lancement du Pacte doit être appuyé par une équipe de support. Elle devra prendre les actions pour susciter un mouvement large d'adhésion des acteurs concernés et organiser la participation des citoyens. Ainsi, elle affMeta le Pacte et en préparera l'implémentation. Lorsque le Pacte aura atteint sa phase opérationnelle, une Delivery Unit devra en accompagner l'implémentation.

-----

## **C'est une occasion unique. C'est notre seule chance.**

-----

Nous sommes aujourd'hui à un tournant de l'histoire. La révolution numérique nous offre des possibilités d'innovation et de croissance totalement inédites. L'entrepreneuriat, l'innovation, la croissance et la prospérité sont à portée de main. Nous devons saisir ces occasions.

Si la Belgique n'a pas à rougir sur le plan international, on ne peut pas dire non plus qu'elle excelle. En outre, de nombreux défis nous attendent : la numérisation, un environnement international incertain ou encore, les conséquences financières du vieillissement. Des défis que nous ne pourrions relever qu'à condition de nous y préparer dès aujourd'hui. Nous le devons aux générations futures.

Aujourd'hui, nous avons cependant une occasion unique de faire partie du top dans de nombreux domaines. Nous avons tout ce qu'il faut pour y parvenir. Une situation unique en Europe. Une population hautement qualifiée.

Un bon réseau numérique. Mettons à profit nos forces et commençons à investir plus vite et plus pour l'avenir. Nous avons vraiment tout en main pour placer la Belgique dans le top européen d'ici 2030. Toutes les pièces du puzzle sont rassemblées. Il ne nous reste plus qu'à les assembler.

Il nous faut toutefois être honnêtes. Ce ne sera pas facile. Cela demandera beaucoup d'efforts. Cela prendra de nombreuses années. Il s'agira de redoubler de dynamisme. La coopération et la collaboration de toute la société seront des conditions indispensables. Mais c'est possible.

Lorsque les prochaines générations se retourneront sur la Belgique de 2018, elles devraient

se souvenir de deux choses importantes. 2018 était l'année où les Diables Rouges ont prouvé qu'ils faisaient partie du top international. Mais aussi l'année où la Belgique a lancé avec succès un Pacte pour les investissements stratégiques. Un Pacte qui exprimait l'ambition de faire de la Belgique un leader mondial dans tous les autres domaines.

Ce n'est certainement pas un vœu pieux. Ensemble, nous pouvons rendre cet avenir possible.

**Car l'avenir nous appartient.**

### L'AVENIR NOUS APPARTIENT

#### 6 domaines-cibles des investissements publics et privés prioritaires et largement portés

##### Le numérique

- Capital humain d'avenir
- Écosystèmes numériques
- Infrastructure numérique
- Autorité numérique
- Confiance dans le numérique

~30mrd



##### Cybersécurité

- Infrastructure critique sécurisée
- Protection de la population et des entreprises
- Capacités et expertise adéquates en cybersécurité
- Talent et recherche cyber

~15mrd



##### Enseignement

- Développer de nouvelles compétences chez les jeunes et les moins jeunes
- Stimuler la recherche et l'excellence
- Elargir et moderniser l'infrastructure

~12mrd



##### Soins de santé

- Intégration ambitieuse de données
- Réaménagement des soins en intégrant les nouvelles technologies
- Stimuler la recherche et l'innovation dans les écosystèmes

~9mrd



##### Energie

- Modernisation intelligente des bâtiments publics
- Transition du mix électrique vers des sources compétitives et renouvelables
- Une technologie de dénucléarisation efficace
- Renforcement des réseaux

~60mrd



##### Mobilité

- Entretien et intégration des réseaux et services de transport
- Solutions intelligentes pour la mobilité
- Gestion de la demande en matière de transport
- Mesures d'accompagnement

~25mrd



#### Avec l'appui de 4 enableurs transversaux

##### Cadre législatif

- Cellule investissements stratégiques
- Législation des licences plus efficace
- Coherence entre les régions
- Sécurité juridique administrative et fiscale



##### Mobilisation de capitaux

- Inventaire du patrimoine public
- Cellules d'investissement ministérielles et d'experts
- Fonds de placement commun



##### PPP

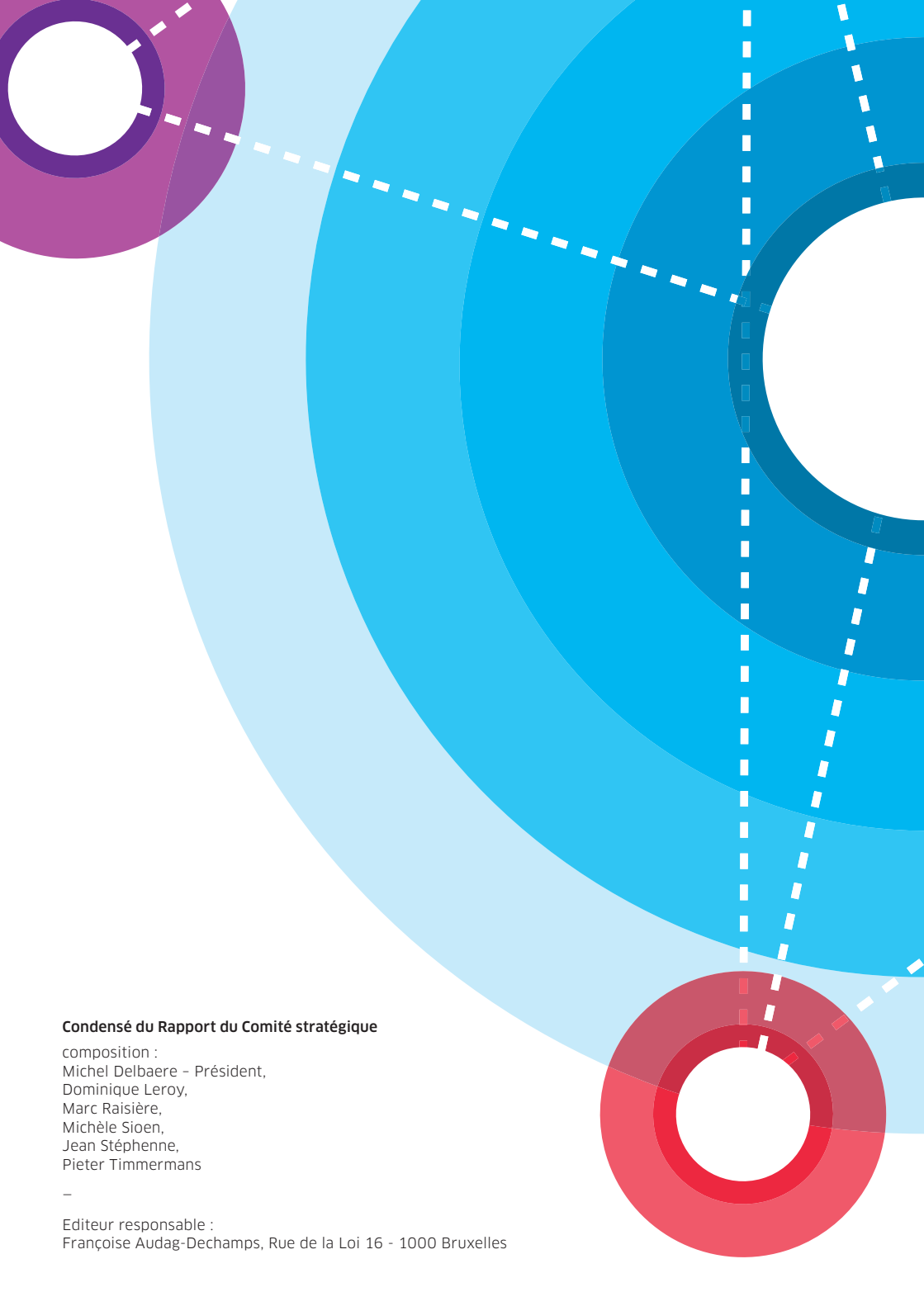
- Promouvoir le long terme – engagement politique autour de structures PPP
- Rassembler et mettre à disposition une série de best practices en matière de rédaction de PPP et via un one-stop-shop spécialisé



##### Législation budgétaire

- Restructuration dépenses budgétaires
- Amortissement au lieu de dépense d'investissement
- Assouplir les conditions budgétaires européennes





## Condensé du Rapport du Comité stratégique

composition :  
Michel Delbaere – Président,  
Dominique Leroy,  
Marc Raisière,  
Michèle Sioen,  
Jean Stéphane,  
Pieter Timmermans

–

Editeur responsable :  
Françoise Audag-Dechamps, Rue de la Loi 16 - 1000 Bruxelles